



Montées et descentes saison 2024–2025 Messieurs

Préambule

Le nombre de descendants de la BNXT League n'a aucune influence sur le nombre de descendants dans les divisions inférieures. Le nombre de clubs peut varier uniquement dans la Top Division Men 1.

Top Division Men 1

Phase Régulière

Les équipes participantes sont réparties selon le principe est-ouest et en 2 groupes de 8. Les équipes de chaque groupe jouent aller & retour entre eux. Ils se jouent une seule match contre les équipes de l'autre groupe. Un tirage au sort déterminera qui jouera à domicile, en tenant compte du fait que toutes les équipes doivent jouer le même nombre de matchs à domicile et à l'extérieur. Tous les résultats sont inclus dans un seul classement général.

Si, pour une raison quelconque, le championnat doit débiter avec moins de 16 équipes, la formule changera pour un format d'aller et retour dans lequel toutes les équipes se rencontreront.

Play-In

Le 7^e, 8^e, 9^e & 10^e du classement finale du Phase Régulière jouent le Play-In. Il s'agit d'un match que se jouera sur les terrains du 7^e & 8^e du classement finale. Le 7^e joue contre le 10^e et le 8^e joue contre le 9^e. Les vainqueurs se qualifient pour les Play-Offs. Le vainqueur du match 7 vs 10 entre les Play-Offs comme 7^e et le vainqueur du match 8 vs 9 entre les Play-Offs comme 8^e, quel que soit leur place dans le classement finale du Phase Régulière du Championnat.

Play-offs

Les play-offs se jouent avec les 6 meilleures équipes du classement final de la Phase Régulière du championnat et les 2 vainqueurs du Play-In.

Les rencontres 1 et 2, sont disputées respectivement le vendredi et le dimanche tandis que le match décisif éventuel sera disputé le mardi. En concertation avec les clubs, et par décision du Département Compétition, il est possible de déroger à cette formule.

1/4 finales : best of three :

	A	B	C	D
	1 vs 8	2 vs 7	3 vs 6	4 vs 5
	8 vs 1	7 vs 2	6 vs 3	5 vs 4
évt.	1 vs 8	2 vs 7	3 vs 6	4 vs 5

1/2 finales : best of three :

Elles se disputent en 2 groupes, sur 3 journées de rencontre.

Groupe avec « vainqueur A et vainqueur D »

Groupe avec « vainqueur B et vainqueur C »

La première rencontre sera disputée sur le terrain de l'équipe la mieux classée à l'issue de la compétition régulière, la deuxième rencontre sur le terrain de l'équipe la moins bien classée et la troisième rencontre éventuelle de nouveau sur le terrain de l'équipe la mieux classée.

Final round, best of three :

La première rencontre sera disputée sur le terrain de l'équipe la mieux classée à l'issue de la compétition régulière, la deuxième rencontre sur le terrain de l'équipe la moins bien classée et la troisième rencontre éventuelle de nouveau sur le terrain de l'équipe la mieux classée.

Descendants

Les équipes qui terminent aux deux dernières places (15 & 16) de la Phase Régulière du championnat descendent vers TDM2.

Si des équipes renoncent à leur droit de participer à la TDM1 après la fin de la phase régulière du championnat et avant le début du prochain championnat, celui-ci ne sera pas remplacé tant que le nombre d'équipes restantes en TDM1 pour le saison 2025-2026 n'est pas inférieur à 14.

Si des équipes se renoncent de leur participation à la TDM1 ou disparaissent de la compétition pour quelque raison que ce soit pendant la phase régulière du championnat, elles seront remplacées par le descendants le mieux classé au fin de la phase régulière du championnat qui atteint une licence pour TDM1.

Si une équipe avec le droit sportive de participation à TDM1 pour le saison 2025-2026 n'obtient pas de licence pour TDM1, celui-ci ne sera pas remplacé tant que le nombre d'équipes restantes en TDM1 pour le saison 2025-2026 n'est pas inférieur à 14

Si le nombre d'équipes habilitées à participer au TDM1 pour la saison 2025-2026 est moins que 14, les places libres disponibles seront offertes au(x) meilleur(s) classé(s) descendant(s) ayant obtenu un licence pour TDM1.

Top Division Men 2

Play-Offs

Format

Les play-offs se jouent avec les 4 premières équipes du TDM2 A et les 4 premières équipes du TDM2 B selon le classement final de la compétition régulière au format « aller et retour ».

L'avantage à domicile au match retour revient à l'équipe à chaque tour selon la priorité suivante :

1. La plus haute place au classement final de la saison régulière de sa série.
2. Le plus grand nombre de points obtenus dans le classement final de sa série. Avec un nombre impair d'équipes dans la série 2, le nombre moyen de points par match compte.
3. La plus grande différence de buts au classement final de sa série (nombre de buts marqués - nombre de buts marqués contre). S'il y a un nombre impair d'équipes dans les 2 séries, la différence moyenne de buts par match compte.
4. Tirage au sort

En quart de finale, le troisième de chaque série joue contre le deuxième de l'autre série et le premier de chaque série contre le quatrième de l'autre série.

Les demi-finales se joueront selon la formule suivant :

vainqueur 1^e TDM2A – 4^e TDM2B vs vainqueur 2^e TDM2B - 3^e TDM2A

vainqueur 1^e TDM2B – 4^e TDM2A vs vainqueur 2^e TDM2A – 3^e TDM2B

Le département de compétition établira le calendrier des play-offs en tenant compte dans la mesure du possible la disponibilité des salles des équipes participantes. Chaque tour doit être joué dans un durée maximum d'une semaine, de sorte que la durée maximum des play-offs est de 3 semaines.

Participation

La participation aux play-offs est obligatoire. La non-participation sera sanctionnée par la perte par forfait et l'amende associée selon la LCSA. Les équipes qui ne participent pas ne peuvent pas être remplacées par d'autres équipes.

Montants

Les deux finalistes des play-offs passeront à la Top Division Men 1 (montants obligatoires) s'ils remplissent aux conditions de licence pour TDM1.

Si le nombre d'équipes en TDM1 pour la saison 2025-2026 est inférieur à 14, des montants supplémentaires seront recherchés dans l'ordre suivant :

1. Les équipes descendent de TDM1 selon le classement final *
2. Les demi-finalistes perdants des play-offs *
3. Les quarts de finalistes perdants des play-offs *
4. Les autres équipes qui ne sont pas reléguées du TDM2 selon le classement final du championnat régulier.*

* Seules les équipes qui remplissent les conditions de licence de TDM1 sont éligibles. D'éventuels matchs de tests sur terrain neutre peuvent être organisés si nécessaire.

Descendants

Les 3 équipes classées dernières en TDM 2 A et en TDM 2 B sont mises à la disposition de l'AWBB ou de Basketball Vlaanderen.

Si une équipe renonce à sa participation ou n'obtient pas de licence pour la Top Division Men 2, cette équipe sera remplacée par une autre équipe de la fédération régionale à laquelle elle appartient.

Si AWBB ou Basketball Vlaanderen ne peuvent pas fournir 2 équipes montantes ou si pour une raison quelconque il reste des places disponibles, le département compétition offrira les places libres aux descendants de Top Division Hommes 2. Elles ne peuvent faire valoir ce droit que si les conditions stipulées dans le livre de compétition, à savoir l'obtention de la licence et la signature du contrat qui comprend l'approbation du livre de compétition complet et de ses annexes, sont remplies.

Montants vers la Top Division Men 2

Basketball Vlaanderen et AWBB désigne chacune 2 montants.

Ces montants doivent satisfaire à toutes les conditions décrites dans le livre de compétition de TDM. (soit obtenir une licence et l'approbation pleine et entière du livre de compétition et de ses annexes dans les délais prédéfinis).

Dans le cas où il reste des places disponibles qui ne sont pas occupées par les équipes descendant de TDM2, des montants supplémentaires de l'AWBB ou du Basketball Vlaanderen peuvent être admis. Chaque fédération peut désigner 1 candidat. Si un nombre impair de places supplémentaires sont disponibles, un match de test sur un terrain neutre déterminera le montant supplémentaire. Le département compétition décide de manière autonome du lieu et de l'heure du match de test.

Les montants supplémentaires ne peuvent faire valoir ce droit que si les conditions stipulées dans le livre de compétition, à savoir l'obtention de la licence et la signature du contrat qui comprend l'approbation du livre de compétition complet et de ses annexes, sont remplies. Le Conseil d'Administration peut autoriser des dérogations à la date limite de dépôt et de traitement d'une demande de licence pour les montants supplémentaires.

Pour toutes les situations non prévues dans le présent règlement, la décision du département compétition doit être ratifiée par le Conseil d'Administration.